

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **SI JURALPES B, EN LIQUIDATION, GENEVE**
2.

Décision de dissolution par: Assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 04.11.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **15.12.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: c/o Aprofim, Agence de Promotion et Financement immobiliers SA, Monsieur Nessim GAON, 42-44, Rue du Rhône, 1204 GENEVE
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: La société a l'intention de procéder à une répartition anticipée de l'actif dans les conditions prévues à l'art. 745 al. 3 CO.
- NECKER, CHRIST, GREGORC & de CANDOLLE, notaires

1206 GENEVE

(01257346)